



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Nuprid 200SC

Version 2 (France)

Date d'émission: 2010/01/20

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Informations sur le produit

Nom commercial : **Nuprid 200SC**

Utilisation : Pesticide

Société : Nufarm GmbH & Co KG
St.-Peter-Str.25
A-4021 Linz

Téléphone: +43/732/6918-4010
Téléfax: +43/732/6918-64010
Adresse e-mail: Johann.Mayr@at.nufarm.com

Numéro de téléphone d'appel d'urgence : +43/732/6914-2466 (Site de production Linz / Autriche)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Nocif pour les organismes aquatiques
Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Toxique pour les abeilles.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique : Mélange d'une matière active et d'additifs
Imidacloprid 200 g/L

Composants	No.-CAS	No.-EINECS No. ELINCS	No REACH	Symbole(s) Phrase(s) R	Concentration (w/w)
Imidacloprid	138261-41-3	428-040-8		N R22, R52	17,8 %

4. PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin.

Contact avec la peau : Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Laver avec de l'eau et du savon. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Inhalation : Apporter l'accidenté à l'air frais Appeler un médecin.

Ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Appeler immédiatement un médecin.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Nuprid 200SC

Version 2 (France)

Date d'émission: 2010/01/20

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : En cas d'incendie, il peut se former des dégagements gazeux (NO_x, CO_x, HCl, Cl₂, HCN).
- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : Utiliser un équipement de protection individuelle. Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.
- Moyen d'extinction approprié : Eau pulvérisée, Poudre sèche, Sable, Mousse, Dioxyde de carbone (CO₂)
- Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité : Jet d'eau à grand débit
- Autres Informations : Procédure standard pour feux d'origine chimique. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

- Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. (chapitre 8)
- Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
- Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel). Utiliser un équipement de manutention mécanique.
- Conseils supplémentaires : Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

- Précautions pour la manipulation sans danger : Porter un équipement de protection individuel. Conserver hors de la portée des enfants.

Stockage

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.
- Précautions pour le : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux



stockage en commun pour animaux.

Stabilité au stockage

Température de stockage : > 0 °C

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Équipement de protection individuelle

- Protection respiratoire : Appareil respiratoire seulement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard.
- Protection des mains : Gants de protection
- Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale
- Protection de la peau et du corps : vêtement de protection
- Mesures d'hygiène : Enlever et laver les gants, y compris l'intérieur, et les vêtements contaminés avant la réutilisation. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.
- Mesures de protection : Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Entreposer séparément les vêtements de travail.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

- État physique : liquide
- Forme : Suspension concentrée (SC)
- Couleur : beige
- Odeur : Pas d'information disponible.

Autres données

- Point/intervalle de fusion : donnée non disponible
- Point/intervalle d'ébullition : donnée non disponible
- Point d'éclair : n'a pas de point d'éclair
- Température d'inflammation : donnée non disponible

